

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 50146

Numéro SIREN : 479 623 118

Nom ou dénomination : A.M.E.

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt 5846

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
<i>Actif immobilisé</i>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 929	1 929		
Fonds commercial	12 000		12 000	12 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	51 901	44 356	7 545	5 333
Autres immobilisations corporelles	9 196	1 393	7 804	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	76		76	76
Prêts				
Autres immobilisations financières				1 500
TOTAL (I)	75 103	47 678	27 425	18 910
<i>Actif circulant</i>				
Matières premières, approvisionnements	46 479		46 479	88 740
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	262 672		262 672	346 041
Autres créances				
· Fournisseurs débiteurs				
· Personnel				
· Organismes sociaux				
· Etat, impôts sur les bénéfices				
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 714		11 714	31 982
· Autres	83 487		83 487	50 308
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance	7 063		7 063	228
TOTAL (II)	411 414		411 414	517 299
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	486 517	47 678	438 839	536 208

Certificatif Conforme

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
<i>Capitaux Propres</i>		
Capital social ou individuel (dont versé : 22 500)	22 500	22 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 250	2 250
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	93 815	70 878
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-1 050	22 936
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	117 515	118 565
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
<i>Provisions pour risques et charges</i>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
<i>Emprunts et dettes</i>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	102 212	26 852
Découverts, concours bancaires	3 310	20 394
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	13 984	8 549
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		31 358
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 910	205 939
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	3 030	3 232
Organismes sociaux	19 408	32 308
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	68 433	67 022
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 501	1 989
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 536	20 000
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	321 324	417 644
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	438 839	536 208

FF

Annexes des comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 438 838,99 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 049,71 E.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Fonds Commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation est extrêmement volatile et évolutive mais ne remet pas en cause la continuité d'exploitation. Cependant, nous avons eu recours à un PGE de 100 000 euros souscrit en Juin 2021.

Annexes des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 12 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	12 000		12 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	12 000		12 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 75 103 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 929			13 929
Immobilisations corporelles	51 224	14 212	4 339	61 097
Immobilisations financières	1 576		1 500	76
TOTAL	66 729	14 212	5 839	75 103

Amortissements et provisions d'actif = 47 678 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 929			1 929
Immobilisations corporelles	45 890	4 197	4 339	45 749
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	47 819	4 197	4 339	47 678

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 929	1 929	0	1an
Fond commercial	12 000	0	12 000	Non amortiss.
Matériel et outillage	51 901	44 356	7 545	5 ans
Matériel de transport	9 196	1 393	7 804	de 4 à 5 ans
TOTAL	75 026	47 678	27 349	

Etat des créances = 364 935 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	364 935	364 935	
TOTAL	364 935	364 935	

Produits à recevoir par postes du bilan = 118 302 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	118 302
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	118 302

Charges constatées d'avance = 7 063 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 22 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	22500	1,00	22 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<i>Titres en fin d'exercice</i>	<i>22500</i>	<i>1,00</i>	<i>22 500</i>

Etat des dettes = 321 324 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	105 522	105 522		
Dettes financières diverses	13 984	13 984		
Fournisseurs	106 910	106 910		
Dettes fiscales & sociales	92 372	92 372		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 536	2 536		
Produits constatés d'avance				
<i>TOTAL</i>	<i>321 324</i>	<i>321 324</i>		

Charges à payer par postes du bilan = 23 878 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	321
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	15 395
Dettes fiscales & sociales	5 626
Autres dettes	2 536
<i>TOTAL</i>	<i>23 878</i>

FP

Annexes des comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 118 302 E

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à établir(418100)	118 302
TOTAL	118 302

Charges constatées d'avance = 7 063 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	7 063
TOTAL	7 063

Charges à payer = 23 878 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interêts courus(162842)	127
Interêts courus à payer(518600)	194
TOTAL	321

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(408100)	15 395
TOTAL	15 395

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dette provisionnée pour congés payés(428200)	3 030
Charges sociales sur congés payés(428200)	1 118
Taxe apprentissage à payer(448635)	482
Cont. éco. territ. à payer(448651)	130
Tvs à payer(448654)	866
TOTAL	5 626

Autres dettes	Montant
Clients avoir à établir(419800)	2 536
TOTAL	2 536

FF

A.M.E
Société à responsabilité limitée
au capital de 22 500 euros
Siège social : La Portière
16130 JUILLAC LE COQ
479 623 118 RCS ANGOULEME

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le Trente juin, à 19 h 00,

Monsieur Fabien FRAPIN,
demeurant La Portière 16130 JUILLAC LE COQ,

Propriétaire de la totalité des 22 500 parts sociales de 1 euros composant le capital social de la société A.M.E,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Fabien FRAPIN, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 ,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION :

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION :

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élevant à 1 050 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 1 050 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" 1 050 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

FF

TROISIEME DÉCISION :

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

CONVENTION 1 :

Objet : prise en charge par la Société des cotisations sociales obligatoires du Gréant

Modalités : la Société a pris en charge 8 929 euros de cotisations sociales TNS obligatoires

CONVENTION 2 :

Objet : avance de trésorerie en compte courant d'associé non rémunéré

Modalités : le compte courant d'associé présente un solde créditeur de 13 984 euros

CONVENTION 3 :

Objet : Refacturation de prestations de services et des frais d'entretien avec la Société EARL MAINE DES ROIS. Monsieur Fabien FRAPIN est associé unique de la Société EARL MAINE DES BOIS

Modalités : la Société EARL MAINE DES BOIS doit à la Société la somme de 83 487 euros au 31/12/2021.

QUATRIEME DÉCISION :

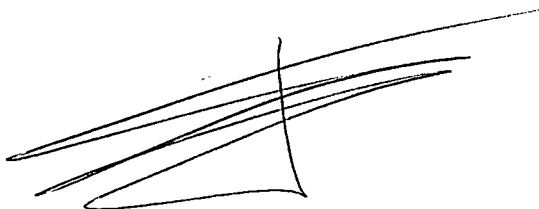
L'associé unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant brut de 70 710 euros (rémunération versée + CRDS et part de CSG non déductible). Cette rémunération comprend 1 710 euros de cotisations « CSG » non déductibles pour le Gérant et prises en charge par la Société et considérées à ce titre comme un avantage en nature.

CINQUIEME DÉCISION :

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Le Gérant
Fabien FRAPIN

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes that form a stylized representation of the name 'Fabien FRAPIN'.

A.M.E
Société à responsabilité limitée
au capital de 22 500 euros
Siège social : La Portière
16130 JUILLAC LE COQ
479 623 118 RCS ANGOULEME

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

DEUXIEME DÉCISION :

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élevant à 1 050 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 1 050 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" 1 050 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance
Fabien FRAPIN

